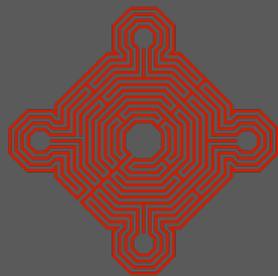


MONUMENT



HISTORIQUE

Îlots V40 & V41

Le Havre

Proposition de mécénat
d'entreprise



ISAI de la place de l'hôtel de ville

Auguste Perret

et l'atelier de reconstruction

1946-1950

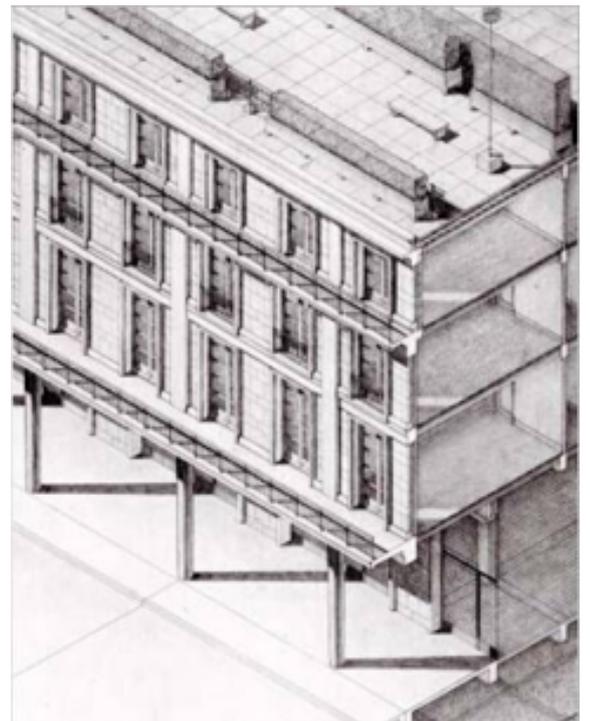


Des immeubles reconnus pour leur qualité architecturale.

Les îlots V40 et V41 font partie de l'ensemble des ISAI (immeubles sans affectation individuelle) de la place de l'hôtel de ville du Havre, bâtiments construits par l'architecte Auguste Perret et l'atelier de reconstruction, grâce au financement de l'État, entre 1946 et 1950.

Premiers immeubles édifîés dans le cadre de la reconstruction du Havre, qui faisait suite aux bombardements dévastateurs des 5 et 6 septembre 1944, les ISAI de la place de l'hôtel de ville occupent une place exceptionnelle dans la cité. Auguste Perret et la vingtaine d'architectes de son atelier ont livré par cette œuvre bien plus qu'un programme immobilier d'envergure.

En effet, les ISAI vont être le laboratoire de ce qui fait la modernité de cette ville de béton consacrée il y a dix ans par l'UNESCO. Agencement des bâtiments en îlots ouverts, structure en poteaux-poutres, trame de 6,24 mètres, béton bouchardé aux tons rosés, portes-fenêtres alignées, colonnes, plan flexible des appartements, entresols : l'ensemble de ces éléments a non seulement servi d'exemple au reste de la reconstruction, mais a surtout su donner un style à cette nouvelle ville.





6, 24 mètres

Auguste Perret choisit ce nombre divisible par deux et par trois afin de définir l'unité de mesure de l'ensemble de la ville (taille des immeubles, largeur des rues...)

Monuments labellisés « Patrimoine du XX^e siècle », les îlots V40-V41 viennent récemment d'être inscrits au titre des Monuments historiques et font l'objet d'une procédure de classement par le Ministère de la Culture.



Les ISAI sont, avec l'église Saint-Joseph, l'Hôtel de Ville (tous deux également d'Auguste Perret) et le Volcan de Niemeyer, des monuments emblématiques qui caractérisent la ville. D'ailleurs, les ISAI sont présents dans la grande majorité des campagnes de communication de la ville ou servent d'arrière-plan à quiconque veut se situer au Havre.

Situés en plein cœur de ville, dans le quartier piétonnier, les îlots V40-V41 font l'objet de l'admiration de nombreux touristes qui viennent profiter des commerces et des restaurants installés aux pieds de nos immeubles.



Au nord, les façades donnent un aspect grandiose à la place, leur architecture répondant à celle de l'Hôtel de Ville, autre œuvre emblématique d'Auguste Perret. Ainsi, nos immeubles offrent de multiples aspects et de nombreux de point de vue aux habitants et aux visiteurs de passage.

Une visibilité exceptionnelle



La Maison du patrimoine, labellisée office du tourisme-Atelier Perret, ainsi que l'appartement témoin de la ville du Havre, situés dans l'îlot V40, sont des lieux incontournables pour qui veut découvrir la ville.



Chaque année, ce sont plus de 40 000 visiteurs qui pénètrent dans nos cours intérieurs pour se faire expliquer par un guide conférencier agréé par le Ministère de la Culture, les principes architecturaux mis en œuvre par Perret pour la reconstruction du Havre.



Les îlots V40 et V41 servent régulièrement de décors pour le tournage de films, de séries télévisées ou de court-métrages. Parmi les plus emblématiques, citons *38 témoins* de Lucas Belvaux ou la série *Deux flics sur les docks* (France 2).

Le graphisme des immeubles inspire également artistes peintres, plasticiens et les photographes amateurs ou professionnels. Sur des plateformes d'échange comme Instagram ou Flickr les mots-clés #augusteperret #lh ou #lehavre font apparaître de très nombreuses vues des îlots V40 et V41.





Typique du langage architectural d'Auguste Perret, les ISAI mettent en œuvre les principes du Classicisme Structural faisant du béton armé un matériau noble travaillé avec les mêmes techniques que les tailleurs de pierre.

La légèreté et la force des immeubles du Havre découlent de la volonté d'Auguste Perret de ne pas dissimuler l'ossature de ses bâtiments, s'inscrivant ainsi dans la lignée des architectes de l'antiquité.

« De tous les modes de construction, le béton est à la fois des plus anciens et l'un des plus modernes. [...] On reproche au béton son aspect ingrat, mais jamais une matière ingrate n'a nui à la beauté d'une architecture, au contraire, elle met en avant ses qualités spirituelles. Et puis, faisant au béton l'honneur de le tailler, de la boucharder, de la layer, de le ciseler, nous avons obtenu des surfaces dont la beauté fait trembler les marchands de pierre. »

“Celui qui dissimule un poteau commet une faute. Celui qui fait un faux poteau commet un crime.”

Auguste Perret

La tonalité des dalles de parement des façades varie suivant l'emplacement et les agrégats de leur composition, subtilement choisis pour procurer un effet pastel (sable, pierre à concasser, ciment). Cette variation crée un motif discret qui casse la monotonie des façades. Dans le devis descriptif adressé aux entrepreneurs, la composition pour obtenir une dalle de coloris rose est précisée.

L'Attention portée par Auguste Perret et son équipe pour la réalisation de nos immeubles est visible dans les moindres petits détails. C'est à Perret que revient le choix définitif de la teinte des dalles.



Il se rend personnellement sur le chantier pour évaluer visuellement l'effet rendu à l'aide d'échantillons.

Des éléments purement décoratifs, telles les colonnes qui soutiennent les portiques, font l'objet d'un travail très soigné.



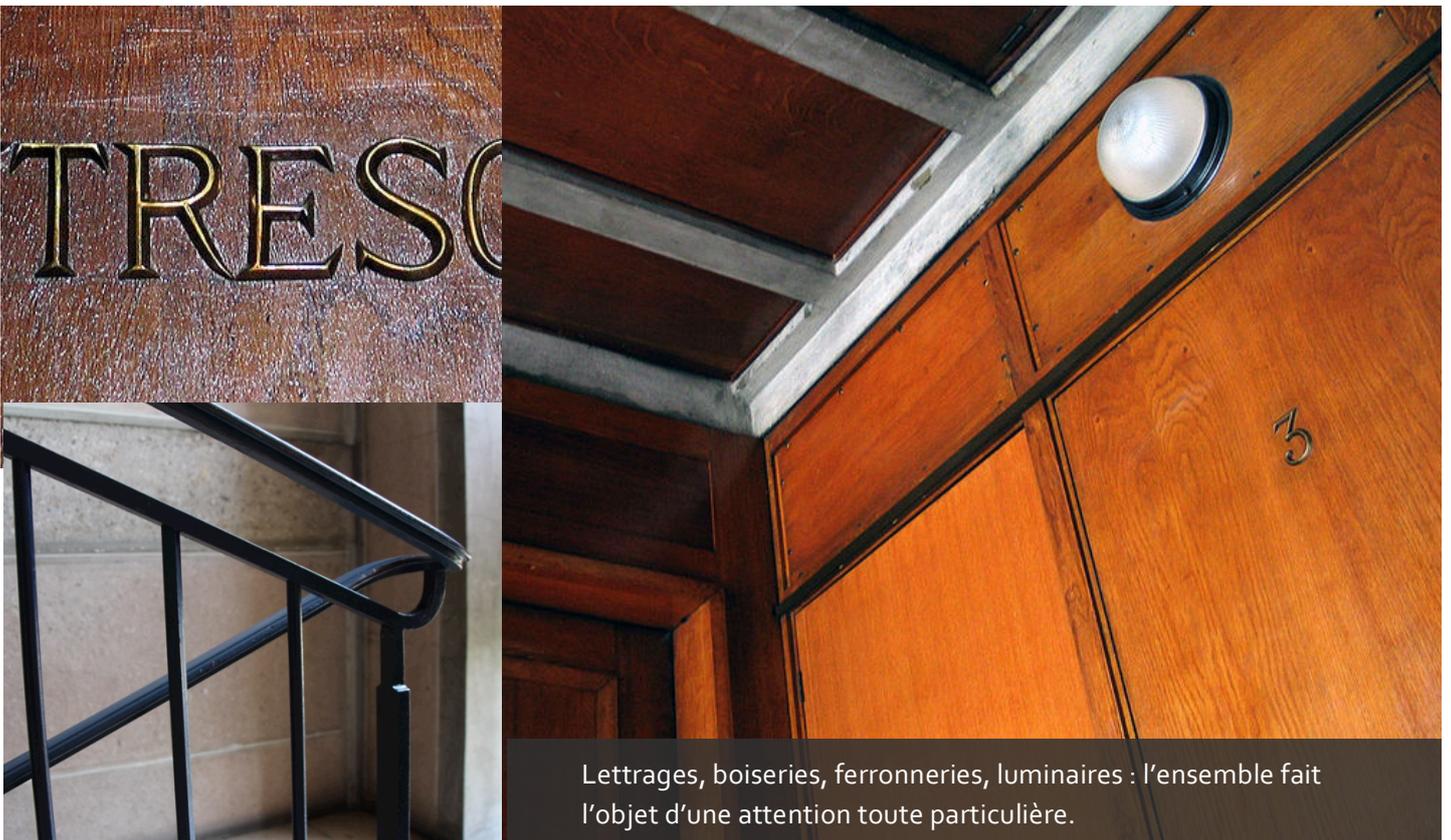


Les halls d'entrée et les cages d'escalier sont particulièrement travaillés et font appel aux meilleurs corps de métier, compagnons tailleurs de pierre, menuisiers et ferronniers d'art.

Le talent mis en œuvre par Auguste Perret et ses entrepreneurs, pour associer art et techniques, est remarquable à toutes les échelles. Les finitions des espaces communs sont particulièrement soignées : panneaux en béton bouchardé avec méplats périphériques, finitions à la gradine des angles des bétons coulés, lourdes portes métalliques vitrées, miroirs monumentaux, alternance des profils des éléments de rambarde passant de rond au carré, lettrages en bronze, luminaires attribués à la maison Perzel, rondelles en laiton sur chaque vis de panneau de bois, poignées des portes des appartements chromées...

“L'architecte est un poète qui pense et parle en construction.”

Auguste Perret



Lettrages, boiseries, ferronneries, luminaires : l'ensemble fait l'objet d'une attention toute particulière.

Projets de restauration

Après presque 70 ans d'existence, les structures de nos immeubles ont bien résisté à l'usure et au climat maritime du Havre. Cependant, il est temps d'envisager une restauration complète des façades, dont le respect du travail réalisé par les artisans au service d'Auguste Perret. Si un ravalement a bien été effectué en 1987, il n'a pas eu d'effet durable, les connaissances des bétons anciens ayant largement évolué depuis, notamment grâce aux recherches menées par le Laboratoire de recherche des monuments historiques (LRMH).

À ce titre, la restauration des façades du Conseil économique, social et environnemental (autre œuvre d'Auguste Perret) est un exemple que nous aimerions suivre, si la possibilité nous en est offerte. Les reprises des éclats de béton ont été effectuées selon des méthodes respectueuses des techniques employées par l'entreprise Perret frères : coulage des agrégats dans des coffrages à l'identique et bouchardage par des compagnons.



Souhaitez-vous nous aider à préserver et à restaurer ces monuments du patrimoine havrais et normands ?



Restauration, conservation et mise en valeur du patrimoine par des actions de mécénat d'entreprise



Sécurité et rénovation

- Ravalement général des façades avec traitement des éclats de béton.
- Réfection des enrobés des cours et des trottoirs.
- Restauration des ferronneries d'art extérieures (grilles et garde-corps) et intérieures (rambardes).
- Restauration des portes des halls d'entrée.
- Remise en état ou de toutes les huisseries des rez-de-chaussée et d'entresols côté cours.
- Remise en état (ou remplacement) des huisseries en chêne de l'ensemble des cages d'escalier.
- Gommage des bétons bouchardés intérieurs.
- Remplacement des sols des parties communes là où il est abimé.



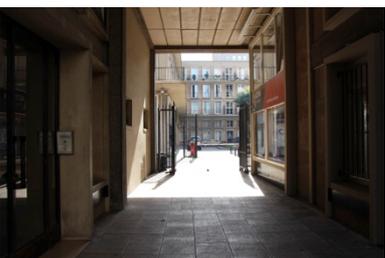
Développement durable

- Mise en place de différents conteneurs enterrés pour les ordures ménagères au V41 et acquisition d'un tracteur électrique pour l'évacuation des déchets.
- Plantation des jardins.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les toits terrasses.



Mise aux normes et améliorations techniques

- Préservation et amélioration des installations de chauffage collectif à air pulsé.
- Remise en fonction des grilles et motorisation éventuelle.
- Réfection générale de l'électricité entre le TGBT et les parties privatives.
- Remplacement des grilles des aérothermes.
- Restauration des cabochons de luminaires cassés, ainsi que des interrupteurs électriques.



Embellissement, art et culture

- Recréation de candélabres à l'identique, les originaux ayant disparu.
- Installation d'œuvres d'art au centre des cours.
- Mise en lumière des immeubles.
- Restauration des miroirs des halls des bâtiments bas.
- Remise en état de toutes les boiseries intérieures (y compris les plafonds des halls des tours).
- Recréation des lettrages de bronze là où ils manquent.
- Nettoyage et mise en lumière des pavés de verre autour de la chaufferie.
- Panneaux explicatifs de la construction des immeubles posés sous la voûte à côté du 17 place de l'hôtel de ville (V41).



Contreparties pour votre entreprise

Les îlots V40 et V41 se situent au cœur stratégique du Havre, entre l'hôtel de ville, l'espace Oscar Niemeyer, le bassin du commerce et en plein centre commerçant. La plupart des façades donnent sur des places ou des artères larges assurant une visibilité optimale.

- Déduction fiscale.
- Pose d'une plaque avec le nom de l'entreprise dans les endroits stratégiques, pour les visiteurs et les résidents prennent connaissance de votre engagement.
- Possibilité pour votre entreprise d'utiliser des prises de vue de nos immeubles, y compris des parties communes pour votre communication.
- Mise en avant de votre action sur notre site internet et lors des différentes assemblées et lors des Journées du Patrimoine.
- Mention de votre engagement dans les travaux universitaires et les publications concernant nos immeubles lorsque nous sommes sollicités.
- Possibilité d'une communication visuelle de très grande ampleur pendant la durée du ravalement (2017-2018).
- Possibilité de faire apparaître votre logo dans les documents de communication de la Maison du patrimoine et l'Appartement témoin de la ville du Havre (40000 visiteurs par ans).
- Communication visuelle temporaire dans les espaces sous voûtes du V41.
- Pour de prochains tournages de films, indication de votre participation à la préservation et à restauration des bâtiments



Copropriété des îlots V40 & V41

Pascal Denécheau, président
p.gmd@live.fr
Cabinet Jullien & Allix, syndic (Guillaume Morlot)
02 35 21 77 53

www.v40v41.fr

